



JEUDI 28 ET VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2006
GRENOBLE – ISÈRE

3^{èmes} assises départementales des agendas 21

Comment mettre en place et réussir un agenda 21 ?

Le projet isérois est d'organiser cet évènement en trois temps :

- La séance plénière consacrée aux rôles des Départements vis-à-vis du développement durable,
- 4 visites présentant des mises en œuvre concrètes du développement durable.
- 6 ateliers de travail sur des thèmes donnés et centrés sur les compétences des Départements,

Un site exceptionnel pour accueillir ces 3èmes assises : le Domaine départemental de Vizille

Haut lieu de l'histoire du Dauphiné, le château de Vizille est classé monument historique. Il réunit un prestigieux patrimoine naturel et culturel avec le musée de la Révolution française et les jardins du château.

Renseignements

Conseil général de l'Isère - Service énergies et développement durable
9, rue Jean Bocq - 38000 Grenoble - 04 76 00 60 18 - www.isere-agenda21.fr

EDITOS



> Pourquoi les Départements doivent se lancer dans une démarche agenda 21 ?

Notre planète ne se porte pas bien : réchauffement climatique, catastrophes naturelles à répétitions, injustices sociales croissantes, pollutions nuisibles à notre santé...

De plus en plus d'Etats en ont conscience. Depuis le sommet de Rio, 180 d'entre eux, dont la France, ont adopté des mesures concrètes, dénommées agenda 21, pour un nouveau modèle de développement appelé développement durable. Il doit satisfaire les besoins des générations actuelles sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.

Depuis l'idée fait son chemin. Si les Etats peuvent agir, les Communes, les Conseils généraux, les Régions le peuvent aussi en se dotant d'agendas 21 locaux. C'est le choix que doivent faire aujourd'hui l'ensemble des Conseils généraux français pour relever les défis du 21e siècle.

André Vallini
Président
du Conseil général
de l'Isère



> Les 3^{èmes} assises Un temps fort Pour les Départements

Les 28 et 29 septembre prochains, le Conseil général de l'Isère organise les troisièmes assises départementales des agendas 21. Il souhaite faire de cet événement un temps fort d'échanges entre Départements. Défini dans le rapport Brundtland comme un "développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins", le développement durable impose donc de trouver un juste équilibre entre l'efficacité économique, la justice sociale et la protection de l'environnement.

Pour répondre aux problèmes concrets des départements et permettre à ceux-ci d'échanger sur leurs expériences communes, le Conseil général a privilégié une approche pragmatique. Les thèmes abordés lors de ces assises seront variés mais toujours en relation avec le développement durable. La séance plénière sera centrée sur les outils d'analyses des projets et, tant les ateliers thématiques que les visites de terrains viseront à donner les clés d'une application du développement durable dans les politiques départementales.

Catherine Brette
Conseillère générale
de l'Isère,
déléguée à l'agenda 21

Renseignements

Conseil général de l'Isère - Service énergies et développement durable
9, rue Jean Bocq - 38000 Grenoble - 04 76 00 60 18 - www.isere-agenda21.fr

Une séance plénière

sur le rôle des Départements en faveur du développement durable

> Jeudi 28 septembre

La matinée d'ouverture de ces 3^{èmes} assises départementales co-animées par Guy Hascoët, ancien secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, directeur de l'Académie du développement durable, et par Paul Vermeylen, Vice-président du cabinet Ramboll Management, portera sur le rôle que peut tenir la collectivité départementale auprès de ses agents, de ses partenaires et de ses administrés pour promouvoir le développement durable.

09 h 00 : Accueil des participants

09 h 30 : Allocution d'ouverture par :

- > André Vallini, Président du Conseil général de l'Isère
- > Anne-Marie Sacquet, Directrice du Comité 21
- > Philippe Richert, Président du Conseil général du Bas-Rhin, Vice-président au Sénat, président de la commission développement durable de l'ADF.

10 h 00 : La "DD-conditionnalité"

- > Intervention de Philippe Plisson, Vice-Président chargé du développement durable et des politiques territoriales contractuelles du Conseil général de la Gironde
L'intégration de critères développement durable dans les subventions et les projets départementaux
- > Intervention de Didier Jouve, Vice-Président chargé de l'aménagement des territoires et du développement durable au Conseil régional Rhône-Alpes
Les grilles d'analyses des projets au regard du développement durable

11 h 00 : Les achats publics comme levier du développement durable

- > Intervention de David Martin, adjoint au maire de Tours en charge des nouvelles technologies, des énergies nouvelles, de la sécurité alimentaire, et du bruit.

11 h 30 : L'analyse des politiques départementales au regard du développement durable

- > Intervention de Claude Neuschwander, Directeur du bureau d'étude E.D.R.

12 h 00 : La concertation ou comment créer les conditions d'une citoyenneté engagée.

- > Intervention de Catherine Brette, Conseillère générale de l'Isère déléguée à l'agenda 21.

12 h 30 : Déjeuner

14 h 00 : Départ pour la visite de votre choix

- 1: visite à la maison des énergies de Chambéry
- 2 : visite du corridor biologique du Grand Lemps
- 3 : visite du collège de Tullins
- 4 : Conférence sur la mobilité douce

20 h 00 : Cocktail dînatoire

Renseignements

Conseil général de l'Isère - Service énergies et développement durable
9, rue Jean Bocq - 38000 Grenoble - 04 76 00 60 18 - www.isere-agenda21.fr

Des visites

pour découvrir des actions concrètes du développement durable

Visite 1 : Maison des énergies de Chambéry

Lors de cette visite, vous découvrirez un bâtiment de 650 m² à hautes performances énergétiques, construit avec des matériaux sains et recyclables, utilisant les énergies renouvelables et réalisé selon une démarche HQE par la Ville de Chambéry. Conçu comme un outil pédagogique, il vise à promouvoir les principes de la construction durable (récupération de l'eau de pluie, climatisation solaire, plancher réversible été / hiver...) et à sensibiliser le grand public à une meilleure prise en compte de la question énergétique.

Visite 2 : Corridor biologique du Grand Lemps

A l'occasion de la visite du corridor biologique du Grand Lemps, vous pourrez voir un exemple concret de conciliation entre les impératifs routiers et les espaces naturels. Il contribue à la préservation de la biodiversité et a nécessité la construction du plus grand passage à petite faune d'Europe pour franchir la D51 b au bord de la Réserve naturelle du Grand Lemps

Visite 3 : Collège de Tullins

A l'occasion de cette visite dans un collège situé à 30 km de Grenoble, plusieurs actions éducatives seront présentées :

- une expérience sur le bureau virtuel des collégiens,
- le programme "manger bio et autrement" qui favorise la redécouverte du goût et des saveurs pour redonner une hygiène alimentaire aux collégiens, à leurs parents et enseignants,
- un programme pédagogique sur l'environnement ou comment permettre aux élèves de redécouvrir la nature qui les entoure.

Visite 4 : Conférence sur le thème "les outils des collectivités en matière de déplacements doux"

Préparée à l'occasion des "Assises européenne de la Montagne", la conférence sur la mobilité douce qui se déroulera au musée de Grenoble est organisée dans le cadre du projet européen de sensibilisation "Alpine Awareness". Son objectif est de contribuer au transport durable dans les Alpes (bus, vélo, marche...) pour se rendre sur les sites touristiques et réduire les impacts négatifs dus aux déplacements motorisés.

Renseignements

Conseil général de l'Isère - Service énergies et développement durable
9, rue Jean Bocq - 38000 Grenoble - 04 76 00 60 18 - www.isere-agenda21.fr

> Vendredi 29 septembre

- 09 h 00 :** Accueil des participants
- 09 h 30 :** Participation à l'atelier de votre choix
- 12 h 00 :** **Allocution de clôture des 3^{èmes} assises départementales des agendas 21**
> Eric Guillon, Président du Comité 21
> Serge Revel, Vice-Président au développement durable du Conseil général de l'Isère
- 12 h 30 :** Déjeuner
- 14 h 45 :** Fin des assises

6 ateliers de travail

sur les compétences départementales

Atelier 1 : Route et intermodalité, outils d'un aménagement durable du territoire

Comment limiter l'impact des infrastructures sur l'environnement par une gestion raisonnée, de la conception à l'entretien du domaine public routier ? Comment travailler en partenariat pour développer une véritable politique de sécurité routière ? Comment faire de la route un outil d'aménagement du territoire en y intégrant la logique des déplacements pour favoriser l'intermodalité et l'interconnexion des réseaux ?

Sous la présidence de **M. Charles Bich**, Vice-président du Conseil général de l'Isère.

Avec la participation de :

- **M. Jean Schepman**, Vice-président, environnement et agenda 21 du Conseil général du Nord
- **M. Pierre Maille**, Président du Conseil général du Finistère
- **M. Guy Poncet**, Directeur de l'entreprise Moulin TP

Atelier 2 : Echanger et coopérer à l'international

Penser globalement mais agir localement, est l'un des principes clés du développement durable. De nombreuses actions se développent au niveau local en tirant les conséquences des erreurs passées, mais il faut également agir pour diminuer les inégalités entre les pays riches et les pays en voie de développement. C'est la tout l'enjeu de la coopération décentralisée.

Sous la présidence de **Mme Christine Crifo**, Vice-présidente du Conseil général de l'Isère.

Avec la participation de :

- **M. Didier Guillaume**, Président du Conseil général de la Drôme, Président de la commission coopération décentralisée et relations internationales à l'ADF.
- **Mme Monique Pétard**, Conseillère générale de l'Hérault, déléguée à l'Agenda 21
- **M. Jean-Philippe Bayon**, Vice-président à la coopération décentralisée et au commerce équitable au Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes.

Renseignements

Conseil général de l'Isère - Service énergies et développement durable
9, rue Jean Bocq - 38000 Grenoble - 04 76 00 60 18 - www.isere-agenda21.fr

Atelier 3 : Préserver l'eau pour les générations futures

L'eau, considérée pendant des décennies comme un bien inépuisable, est en danger, un danger lié à la pénurie un jour possible mais aussi à la pollution toujours plus importante. Pour permettre aux générations futures de bénéficier d'une eau de qualité et en quantité suffisante, il est nécessaire de définir de nouvelles politiques pour maintenir ou retrouver une réelle qualité de l'eau et inciter les changements de comportements afin de préserver les réserves en eau et résoudre les conflits d'usages inévitables.

Sous la présidence de **Christian Nucci**, Vice-président du Conseil général de l'Isère.

Avec la participation de :

- **M. Jacques Perreux**, Vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et du développement durable du Conseil général du Val de Marne
- **M. Didier Jouve**, Vice-président à l'aménagement et à l'animation des territoires ainsi qu'au développement durable du Conseil Régional Rhône-Alpes
- **M. Pierre Frédéric Teniere-Buchot**, Vice-président du programme solidarités Eau

Atelier 4 : Mobiliser la jeunesse départementale au développement durable

Mener une réflexion sur le développement durable dans les collèges est un enjeu majeur pour tout département. Il trouve sa place non seulement dans la mise en œuvre de démarches HQE dans la construction des collèges mais aussi au travers de toute une série d'actions éducatives qui sensibilisent et éduquent les collégiens.

Sous la présidence de **M. André Colomb-Bouvard**, Vice-président du Conseil général de l'Isère.

Avec les témoignages de :

- **M. Guy Dominique Kennel**, Vice-président du Département du Bas-Rhin chargé de l'éducation
- **M. Dominique Leblond**, Vice-président du Département de l'Eure et Loir
- **M. Jean-Baptiste Defrance**, Président du collège des jeunes de l'Eure et Loir

Atelier 5 : Favoriser l'insertion et la lutte contre l'exclusion

Mener une politique d'insertion des personnes en difficultés ne se limite pas à la gestion d'allocations mais doit se traduire par l'insertion par l'emploi mais aussi par la culture ou la mobilité. La prise en compte de ces approches différentes constitue une mise en œuvre concrète du développement durable.

Sous la présidence de **M. José Arias**, Vice-président du Conseil général de l'Isère.

Avec la participation de :

- **Mme Claire Beuil**, Adjointe au maire en charge du handicap de la Ville de Beauvais
- **M. Didier Segal Saurel**, Vice-président chargé du développement durable au Conseil général de Seine Saint-Denis
- **M. Philippe Loppé**, Adjoint au maire d'Eybens et conseiller communautaire de Grenoble Alpes Métropole

Atelier 6 : Promouvoir la qualité, l'accession et la mixité des logements

Cet atelier a pour but de démontrer combien une démarche agenda 21 peut enrichir la politique du logement en mêlant plusieurs approches comme la création de lieux mixtes intergénérationnels, la promotion des énergies nouvelles et renouvelables pour une meilleure maîtrise des charges, les modes de déplacements...

Sous la présidence de **Mme Catherine Brette**, Conseillère générale de l'Isère déléguée à l'agenda 21.

Avec la participation de :

- **M. Serge Aguilar**, Directeur général adjoint "citoyenneté et qualité de la vie" du Département de l'Essonne
- **M. Gérard Pujade**, Maire de la commune du Séquestre
- **M. Pierre Ribeaud**, Conseiller général de l'Isère et Président de l'OPAC 38

Renseignements

Conseil général de l'Isère - Service énergies et développement durable
9, rue Jean Bocq - 38000 Grenoble - 04 76 00 60 18 - www.isere-agenda21.fr